

## Jean-Baptiste André Godin à Arthur Moret, 5 février 1884

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#) ; [André, Eugène \(1836-\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Présentation

Auteur·e

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 février 1884](#)

Lieu de rédaction

- Guise (Aisne)
- Inconnu

Destinataire [Moret, Arthur \(1846-1930\)](#)

Lieu de destination 13, rue de Tournon, Paris

Scripteur / Scriptorice [Inconnu](#)

### Description

Résumé Sur l'affaire du duc de Padoue. Eugène André accuse réception de la lettre de Moret du 3 février 1884 contenant 200 F. Il lui envoie le bon de désistement [du pourvoi en cassation] signé par Godin et lui promet l'envoi prochain du jugement du tribunal de Vervins.

Notes La lettre est signée « Piponnier » par procuration de l'administrateur-gérant de la Société du Familistère de Guise.

Support Cachet à l'encre bleue au-dessus de la signature de la lettre : « Sté du Familistère de Guise P. P[rocurati]on de l'Administrateur Gérant ».

### Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Arrighi de Casanova, Ernest \(1814-1888\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 16 (1)

Collation1 p. (58r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

5 février

4

5 H

62

Monsieur Moret  
Avocat au Conseil d'Etat  
13 rue de Cournon Paris-

Désistement

Nous avons l'honneur de vous adresser réception  
de votre lettre du 3 et, contenant la somme  
de deux cents francs.  
Ci-jointes vous trouverez le bon pour  
désistement signé de Monsieur Godin  
Administrateur - Général de société -  
nous allons faire le nécessaire pour vous  
faire parvenir le plus tôt possible le  
jugement du tribunal de Verdun du  
5 février 1877, que vous nous réclamez.

Très agréables salutations  
distinguées

LE DIRECTEUR

1877

Moret